

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

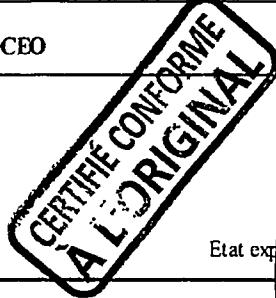
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314

Numéro SIREN : 430 130 393

Nom ou dénomination : ODICEO

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009290



Agnès LAMOINE

Bilan Actif

✓ Certified by yousign

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

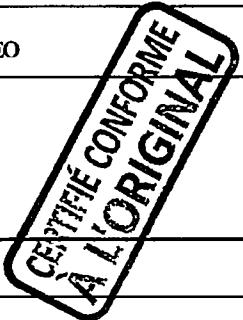
Brut Amort. et Dépréc. Net

Net

Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPOREALES				
	Frais d'établissement	100 869	100 869		758
	Frais de développement	1 857 521		1 857 521	1 857 521
	Concessions brevets droits similaires	37 747	14 213	23 534	25 631
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains	165 724	124 293	41 431	59 845
	Constructions	872 886	365 519	507 367	506 665
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équival.	282 428		282 428	282 428
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	69 458		69 458	65 431
	TOTAL (II)	3 386 633	604 894	2 781 739	2 798 279
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	125 434		125 434	128 663
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				3 600
CREANCES (3)					
	Créances clients et comptes rattachés	2 847 795	87 668	2 760 128	2 230 758
	Autres créances	537 046		537 046	464 879
	Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES		2 615 993		2 615 993	3 274 553
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	85 674		85 674	97 248
	TOTAL (III)	6 211 942	87 668	6 124 274	6 199 701
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	9 598 575	692 562	8 906 014	8 997 981
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			69 458	65 431
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecarts de réévaluation		275 000 125 000	275 000 125 000
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		27 500 2 281 121	27 500 2 381 497
	Report à nouveau		481 220	499 624
	Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées			
		Total des capitaux propres	3 189 841	3 308 621
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
		Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		128 723	153 656 74 765
		Total des provisions	128 723	228 421
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 526 583 3 124	1 726 160 3 620
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		208 696 2 511 918	169 104 2 295 240
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		22 960	29 908
	Produits constatés d'avance (1)		1 314 168	1 236 907
		Total des dettes	5 587 450	5 460 939
	Ecarts de conversion passif			
		TOTAL PASSIF	8 906 014	8 997 981
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		481 220,12	
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 512 853	3 937 259
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 722	1 371
	(3) Dont emprunts participatifs			



Agnès CAMOINE

✓ Certified by 

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
				30/09/2022	30/09/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 287 966		9 287 966	8 740 375
	Montant net du chiffre d'affaires	9 287 966		9 287 966	8 740 375
	Production stockée			(3 229)	(13 251)
	Production immobilisée			46 219	35 688
	Subventions d'exploitation			133 154	438 345
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			7 488	339
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)	9 471 598		9 201 496	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 628 430	1 513 970
	Impôts, taxes et versements assimilés			178 399	166 342
	Salaires et traitements			4 557 271	4 283 707
	Charges sociales du personnel			2 137 064	1 989 204
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			176 266	150 653
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			27 431	13 115
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			7 095	182 888
	Autres charges			25 604	130 810
	Total des charges d'exploitation (2)	8 737 561		8 430 689	
RESULTAT D'EXPLOITATION				734 038	770 807

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION			734 038	770 807
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		39 964 6 432 84 000	5 197
	Total des produits financiers		46 396	89 197
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		11 849	41 000 10 080
	Total des charges financières		11 849	51 080
RESULTAT FINANCIER			34 548	38 117
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			768 585	808 924
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		7 027	57 782 26 350
	Total des produits exceptionnels		7 027	84 132
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		29 273 7 671	1 315 110 000
	Total des charges exceptionnelles		36 944	111 315
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(29 916)	(27 183)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			100 620 156 829	96 478 185 638
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES			9 525 022 9 043 802	9 374 824 8 875 200
RESULTAT DE L'EXERCICE			481 220	499 624
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			44 135 7	1 331 13



Règles et Méthodes Comptables *Agnès CAMOINE*

✓ Certified by 

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 8 906 014 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 9 525 022 euros et un total **charges** de 9 043 802 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 481 220 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2021 et finit le 30/09/2022.
Il a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2021 avait une durée de 12 mois.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes du règlement ANC 2016-07 homologué en date du 26 décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse d'une analyse basée sur le CA généré et communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2022.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociales de la SCI DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	2 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Stocks et en cours

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45% ; une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.70 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2021

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 211 309€ au 30 septembre 2022.

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur également agréé à cet effet.

ODICEO
Société par actions simplifiée au capital de 275.000 euros
115 boulevard de Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 FEVRIER 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 481.220 euros de la manière suivante :

Bénéfice	481.220 euros
Prélèvement sur le compte « Autres réserves »	498.780 euros
Qui ressortira ainsi à 1.782.341 euros	
Total des sommes distribuables	980.000 euros
A titre de dividendes	980.000 euros
Soit 178 euros par action.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2.209.841 euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1425 euros.

Il est précisé que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un

foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non-éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 978.575 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Abattement de 40%
30/09/2021	600.000 €	Eligibles : 872 € Non-éligibles : 599.128 €
Distribution exceptionnelle du 16/11/2020	1.000.000 €	Eligibles : 1.454 € Non-éligibles : 998.546 €
30/09/2019	1.100.000 €	Eligibles : 1.600 € Non-éligibles : 1.098.400 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 février 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente

Agnès CAMOINE

✓ Certified by  yousign



Jacques MAUREAU

Expert-Comptable Diplômé
Inscrit au tableau du Conseil Régional
De l'Ordre des Experts-Comptables
Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



ODICEO

Société par actions simplifiée
Au capital de 275 000 Euros
Siège social : 115 boulevard Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

RCS LYON 430 130 393

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

Cabinet SADEC
5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
Tél. : 04-72-85-60-60
Fax : 04-72-85-60-69

E-mail :
accueil.lyon@sadec-akelys.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ODICEO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de mon rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été le plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les produits constatés d'avances
- Les créances clients
- Les provisions pour risques et charges

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 3 février 2023

Jacques MAUREAU
Le Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2022

Bilan Actif

		30/09/2022			30/09/2021
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	100 869	100 869		758
	Fonds commercial (1)	1 857 521		1 857 521	1 857 521
	Autres immobilisations incorporelles	37 747	14 213	23 534	25 631
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	165 724	124 293	41 431	59 845
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	872 886	365 519	507 367	506 665
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	282 428		282 428	282 428
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	69 458		69 458	65 431
	TOTAL (II)	3 386 633	604 894	2 781 739	2 798 279
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	125 434		125 434	128 663
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				3 600
ACTIF CIRCULANT	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 847 795	87 668	2 760 128	2 230 758
	Autres créances	537 046		537 046	464 879
	Capital souscrit appelé, non versé				
ACTIF CIRCULANT	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 615 993		2 615 993	3 274 553
	Charges constatées d'avance	85 674		85 674	97 248
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (III)	6 211 942	87 668	6 124 274	6 199 701
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	9 598 575	692 562	8 906 014	8 997 981

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres				
	Capital social ou individuel		275 000	275 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		125 000	125 000
	Ecart de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale		27 500	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		2 281 121	2 381 497
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		481 220	499 624
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres		3 189 841	3 308 621
Autres fonds propres				
	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions				
	Provisions pour risques		128 723	153 656
	Provisions pour charges			74 765
	Total des provisions		128 723	228 421
DETTES (1)				
	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 526 583	1 726 160
	Emprunts et dettes financières divers (3)		3 124	3 620
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		208 696	169 104
	Dettes fiscales et sociales		2 511 918	2 295 240
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		22 960	29 908
	Produits constatés d'avance (1)		1 314 168	1 236 907
	Total des dettes		5 587 450	5 460 939
	Ecart de conversion passif			
	TOTAL PASSIF		8 906 014	8 997 981
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		481 220,17	499 624,12
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 512 853	3 937 259
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 722	1 371
	(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	9 287 966		9 287 966
	Montant net du chiffre d'affaires	9 287 966		8 740 375
	Production stockée			(3 229)
	Production immobilisée			(13 251)
	Subventions d'exploitation			46 219
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			133 154
	Autres produits			7 488
	Total des produits d'exploitation (1)		9 471 598	9 201 496
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			1 628 430
	Impôts, taxes et versements assimilés			178 399
	Salaires et traitements			4 557 271
	Charges sociales du personnel			2 137 064
	Cotisations personnelles de l'exploitant			1 989 204
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			176 266
	- charges d'exploitation à répartir			150 653
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			27 431
	- sur actif circulant			13 115
	Dotations aux provisions			7 095
	Autres charges			25 604
	Total des charges d'exploitation (2)		8 737 561	8 430 689
RESULTAT D'EXPLOITATION			734 038	770 807

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	734 038		770 807
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 964 6 432 84 000		5 197 89 197
	Total des produits financiers	46 396		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 849		41 000 10 080
	Total des charges financières	11 849		51 080
	RESULTAT FINANCIER	34 548		38 117
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	768 585		808 924
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	7 027		57 782 26 350
	Total des produits exceptionnels	7 027		84 132
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 273 7 671		1 315 110 000
	Total des charges exceptionnelles	36 944		111 315
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(29 916)		(27 183)
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	100 620 156 829		96 478 185 638
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	9 525 022 9 043 802		9 374 824 8 875 200
	RESULTAT DE L'EXERCICE	481 220		499 624
	(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées	44 135 7		1 331 13

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 8 906 014 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 9 525 022 euros et un total charges de 9 043 802 euros, dégageant ainsi un résultat de 481 220 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2021 et finit le 30/09/2022.
Il a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2021 avait une durée de 12 mois.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes du règlement ANC 2016-07 homologué en date du 26 décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse d'une analyse basée sur le CA généré et communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2022.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociales de la SCI DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	2 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Stocks et en cours

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45% ; une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.70 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2021

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 211 309€ au 30 septembre 2022.

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur également agréé à cet effet.

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres	2 015 365				19 228	1 996 137	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 015 365				19 228	1 996 137	
CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencet aménagement	165 724					165 724	
Instal technique, matériel outillage industriels							
Instal., agencement, aménagement divers	479 468		13 834			493 302	
Matériel de transport	9 694					9 694	
Matériel de bureau, mobilier	316 550		149 536			369 890	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	971 436		163 370		96 196	1 038 609	
FINANCIERES							
Participations évaluées en équivalence							
Autres participations	282 428					282 428	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	65 431		4 027			69 458	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	347 860		4 027			351 887	
TOTAL	3 334 661		167 396		115 424	3 386 633	

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	131 455	2 855	19 228	115 082
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	131 455	2 855	19 228	115 082
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	105 879	18 414		124 293
	Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	Autres Instal., agencement, aménagement divers	118 029	55 762		173 791
	Matériel de transport	9 694			9 694
	Matériel de bureau, mobilier	171 324	106 905	96 196	182 034
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	404 926	181 081	96 196	489 811
TOTAL		536 381	183 936	115 424	604 894

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement, aménag.					
	Instal. technique matériel outillage industriels					
Autres Instal., agencement, aménagement divers	Instal. générales Agenct aménagt divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique, mobilier					
	Emballages récupérables, divers					
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

		Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres		74 765		74 765	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		153 656	7 095	32 029	128 723
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION	Sur immobilisations { incorporelles corporéelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres		76 140	27 431	15 904	87 668
	PROVISIONS POUR DEPRECIACTION		76 140	27 431	15 904	87 668
	TOTAL GENERAL		304 561	34 527	122 698	216 390
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				34 527	122 698	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	69 458	69 458	
	Clients douteux ou litigieux	105 152	105 152	
	Autres créances clients	2 742 644	2 742 644	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	33 056	33 056	
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 569	21 569	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	667	667	
	Groupe et associés (2)	466 263	466 263	
	Débiteurs divers	15 491	15 491	
	Charges constatées d'avances	85 674	85 674	
TOTAL DES CREANCES		3 539 973	3 539 973	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 722	1 722		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 524 860	450 264	1 074 596	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 937	2 937		
	Fournisseurs et comptes rattachés	208 696	208 696		
	Personnel et comptes rattachés	1 059 208	1 059 208		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	780 466	780 466		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	594 974	594 974		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	77 271	77 271		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	187	187		
	Autres dettes	22 960	22 960		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 314 168	1 314 168		
TOTAL DES DETTES		5 587 450	4 512 853	1 074 596	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		199 818			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	943 838	Clientèle
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	913 683	Malis de Fusion
TOTAL	1 857 521	

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Etat exprimé en euros	30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice			5 500,00	50,0000	275 000,00
Emises pendant l'exercice				0,0000	
Remboursées pendant l'exercice				0,0000	
Du capital social fin d'exercice			5 500,00	50,0000	275 000,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/09/2022
Total des Produits à recevoir		319 035
Autres créances clients		302 807
<i>Chents factures à établir</i>	208 429	
<i>Fact a etablir groupe</i>	94 378	
Autres créances		16 228
<i>Avoir à recevoir</i>	11 348	
<i>Etat produits à recevoir</i>	667	
<i>Intérêts c/c à rec</i>	41	
<i>Int cc - compte courant odiceo</i>	4 171	

Charges à payer

		Etat exprimé en euros	30/09/2022
Total des Charges à payer			1 520 505
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 903
<i>Créne s'emprunts</i>	1 181		
<i>Frais bancaires à payer</i>	1 722		
Emprunts et dettes financières divers			131
<i>Associés / intérêts courus</i>	131		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			40 884
<i>Fourn./factures non parvenues</i>	40 884		
Dettes fiscales et sociales			1 464 116
<i>Personnel / congés à payer</i>	295 884		
<i>Personnel / prov rtt</i>	59 543		
<i>Personnel / primes à payer</i>	585 900		
<i>Org.sociaux. / congés à payer</i>	145 310		
<i>Org.sociaux. / congés à payer</i>	28 290		
<i>Org.sociaux. / primes</i>	294 831		
<i>Etat / autres charges à payer</i>	5 620		
<i>Cap / taxe apprentissage</i>	2 809		
<i>Cap / effort construction</i>	32 324		
<i>Cap / cet</i>	6 226		
<i>Cap / taxe handicapés</i>	3 150		
<i>Prov h3c</i>	4 231		
Autres dettes			12 470
<i>Clients irr a accorder</i>	1 620		
<i>Avours à établir groupe</i>	9 051		
<i>Charges à Payer</i>	1 800		

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	85 674	97 248	(11 574)	-11,90
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	85 674	97 248	(11 574)	-11,90

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 314 168	1 236 907	77 261	6,25
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 314 168	1 236 907	77 261	6,25

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2022
Emprunts				
Emprunt 380 K€	Nantissement de comptes	Banque CIC Lyonnaise de ba	223 498	147 082
Emprunt 1.5 M€	Prêt garanti par l'Etat	Banque CIC Lyonnaise de ba	1 500 000	1 376 597
		TOTAL	1 723 498	1 523 679

Effectif moyen

	30/09/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		37	
Professions intermédiaires			
Employés		44	
Ouvriers			
TOTAL.		81	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnité départ à la retraite		211 309	
Autres engagements		211 309	
Total des engagements financiers (1)		211 309	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		768 585	156 829	611 756
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(130 536)		(130 536)
RESULTAT COMPTABLE		638 049	156 829	481 220

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2022

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Effort construction	19 984
	Participation	100 620
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		120 604

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus					
					Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés										
1. Filiales (Plus de 50 %)										
JNH ET EXPACOM		57 006	123 262	99,91	282 136	282 136				
2. Participations (10 à 50 %)										
1. Filiales (Plus de 50 %)										
JNH ET EXPACOM		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés				
				200 614	12 735	39 964				
2. Participations (10 à 50 %)										
B. Renseignements globaux										
Capital	Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A						
	françaises	étrangères		françaises	étrangères					

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	SADEC AKELYS							
	30/09/2022	30/09/2021	%	%	30/09/2022	30/09/2021	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement	6 360	6 360	100,00	100,00				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement								
Sous-total	6 360	6 360	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 360	6 360	100,00	100,00				